

FLASH INFO ETABLISSEMENTS SPORT

Vendredi 22 novembre 2019 – n° 286

Les pièces associées à ce numéro du flash info sont téléchargeables à partir du lien suivant :

<https://telechargement.sante.gouv.fr/680c06c839b818a4718a/PJ.zip>

Nous vous rappelons que ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

FORMATION PROFESSIONNELLE - EMPLOI

1. Formation : « Qualiopi » la marque de certification qualité des prestataires d'actions de formation

Déposée auprès de l'INPI, la marque « Qualiopi » pourra être délivrée par des organismes certificateurs retenus par le Comité français d'accréditation (Cofrac).

Elle a pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences, qu'il s'agisse d'actions de formation, de bilans de compétences, d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ou d'actions de formation par apprentissage.

Pour plus d'information nous vous recommandons de suivre le lien : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/actu-qualiopi>

2. Formation secourisme

Suite à la reconduction de l'habilitation du ministère des sports pour diverses unités d'enseignements de sécurité civile (qui a fait l'objet de deux arrêtés en septembre et octobre 2019), certains documents types ont été mis à jour :

- Certificats de compétences PSC1, PSE1 et PSE2
- Attestations de formation continue PSC1, PSE1 et PSE2
- Notifications d'incapacité PSE1 et PSE2

Nous vous rappelons que ces documents sont agréés par le ministère de l'intérieur, et que les seules modifications que vous pouvez réaliser concernent les données spécifiques à votre établissement, et aux jurys de fin de formation.

Le logo de l'organisme de formation peut être ajouté seulement sur les attestations de Formation Continue et les notifications d'incapacité.

Pour les dates à mentionner dans ces documents : format JJ/MM/AAAA

Dénomination des établissements : dénomination officielle

Lorsque la formation est mise en place par une antenne, un site, un SAF : c'est le CREPS qui est titulaire du CCE, donc les informations à mentionner sont celles du CREPS

Les différents documents mis à jour et la circulaire sur l'édition des diplômes de secourisme sont joints dans le dossier des PJ.

Merci de transmettre ces informations aux agents de votre établissement concernés.

RESSOURCES HUMAINES

Séminaire des responsables des ressources humaines - Tous établissements

L'invitation au séminaire des responsables des ressources humaines des établissements, qui se tiendra les 3 et 4 décembre prochains à Paris, vous a été transmise par flash info n° 284 du 8 novembre 2019.

Vous trouverez, dans le dossier des PJ, l'ordre du jour de ces 2 journées.

Merci de le transmettre aux participants.

VIE DES ETABLISSEMENTS

1. Indicateurs nationaux CREPS / Développement PSQS

Le 1^{er} comité de pilotage relatif à l'intégration des indicateurs nationaux des CREPS sous PSQS vient de se tenir aujourd'hui à la direction des sports.

L'objectif de ce CoPil a été de présenter les premiers développements de ce projet et de recevoir les retours des futurs utilisateurs. Dans les deux prochaines semaines, les directeurs des CREPS seront destinataires du cahier des charges dédiés ainsi que l'accès à une plateforme de tests. Un panel d'établissement sera identifié afin d'accompagner cette phase dont la mise en œuvre est confirmée pour septembre 2020.

Les dialogues de gestion qui se tiendront en début d'année 2020 et qui porteront sur l'activité 2019, se feront pour la dernière fois en appui des outils excel avant la mise en œuvre de PSQS pour le dernier trimestre 2020.

2. Information dopage AFLD – Localisation des sportifs – cf. Flash info n°283 du 31 octobre 2019

Pour donner suite à [la communication sur les nouvelles règles en matière de localisation](#), l'AFLD vous transmet, ci-dessous, les liens d'inscriptions au webinaire. Vous pourrez vous inscrire dès maintenant à l'une des sessions suivantes :

- Session 2 : **jeudi 28 novembre - 20h**

Lien d'inscription : https://www.crowdcast.io/e/session_2_afld_localisation

- Session 3 : **mercredi 4 décembre - 12h**

Lien d'inscription : https://www.crowdcast.io/e/session_3_afld_localisation

- Session 4 : **mardi 10 décembre - 13h**

Lien d'inscription : https://www.crowdcast.io/e/session_4_afld_localisation

Lorsque vous arriverez sur la page de la plateforme Crowdcast, vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton vert « **Je participe !** » et à compléter votre inscription en quelques clics.

Crowdcast fonctionne aussi bien sur ordinateur, tablette ou téléphone portable. Pour les utilisateurs d'iPhone, vous pouvez également télécharger l'application Crowdcast Mobile, via l'Apple Store. Dans tous les cas, assurez-vous d'avoir une bonne connexion Internet et une charge suffisante sur votre téléphone.

Le champ « Name » correspond à votre nom d'utilisateur sur la plateforme Crowdcast qui sera visible par tous les participants.

L'équipe du Département Communication et prévention de l'ALFD reste à votre disposition pour répondre à vos questions ou pour vous aider en cas de problèmes lors de votre inscription (communication@afd.fr ou +33 01-40-62-72-60).

3. Agenda des établissements

- **Lundi 25 novembre** : conseil d'administration du CREPS de Montpellier
- **Lundi 25 novembre** : conseil d'administration du CREPS de Wattignies
- **Mercredi 27 novembre** : conseil d'administration du CREPS d'Ile-de-France
- **Mercredi 27 novembre** : commission administrative – Emplois de direction des CREPS
- **Jeudi 28 novembre** : conseil d'administration du CREPS PACA
- **Mercredi 03 décembre** : conseil d'administration du CREPS de Toulouse
- **Mardi 3 et mercredi 4 décembre** : Séminaire RRH des EP sport

A la semaine prochaine